

L'eau est un bien commun, elle est vitale, elle n'est pas remplaçable par une autre ressource...

L'eau, sous ses différents aspects:

- sanitaire : l'inégal accès à l'eau potable
- social : l'inégal accès à l'eau courante
- environnementale : elle est de plus en plus polluée (pesticides, nitrates etc...)
- technique : elle nécessite une technologie de plus en plus pointue pour être épurée
- géopolitique : des pays se font la guerre pour accéder à cette ressource
- économique : près de 80 % du marché de l'eau en France est tenu par des entreprises multinationales
- éthique : l'accès à une eau saine est un droit, sa consommation courante exige des devoirs

constitue un système, avec des dimensions multiples et interdépendantes qui nécessite l'intervention de tous les citoyens...

Travailler sur l'une de ces dimensions invite rapidement à considérer les autres.

Exemple: on ne peut pas affirmer promouvoir le service public en laissant le privé en position dominante et seul capable d'investir en recherche et développement technologiques. Le risque, à très court terme, est de voir le privé en situation de monopole sur la dépollution de l'eau et pratiquer des prix astronomiques sur un service qu'il sera désormais le seul à pouvoir rendre!

En laissant ce système s'organiser selon les lois du marché, on comprend l'intérêt des entreprises de dépollution à voir la ressource se dégrader, pour obtenir l'avantage de vendre la plus grosse quantité possible d'eau propre, et le plus cher possible...

**Le principe du libre marché pour l'eau
est à l'opposé du développement durable
qui vise à protéger et économiser la ressource.**

Il faut donc impérativement que le service public reconquière ces savoir-faire, tant au niveau de la production, que de la distribution et de l'assainissement.



Pour Quimper précisément...

La délégation du service de la distribution d'eau à l'entreprise Véolia expire en février 2011.

Dès juillet 2010, la mairie de Quimper devra choisir entre la reconduction du contrat à une entreprise privée ou le retour en régie publique...

Notre **collectif*** défend une gestion publique de l'eau, par **un retour en régie municipale** et dans la plus grande transparence, pour que les citoyens usagers ne soient pas ravalés au rang de clients solvables.

**Chaque euro dépensé pour l'eau
doit retourner pour l'eau !**

Pas dans la poche d'actionnaires de multinationales !

à retenir :

Vendredi 12 février, à 20.30, dans la grande salle de l'espace Associatif, diffusion du film **L'or bleu** (réalisé en 2007 par Damien de Pierpont - 52'-) + discussion avec le collectif

Le collectif : « Eau 2010 pour un retour de l'eau en régie publique » (= les Alternatifs, Attac, CNT 29, l'Eau & la Terre, Eau secours 29, Forums Sociaux de Cornouaille, Kersaliou le Quinquis, NPA, Quartier de Prat Maria, Rozeleenn, les Verts)

